

A Saint Symphorien de Lay,  
le 22/01/2026

**Objet** : CONVOCATION

Madame et Messieurs  
les Membres du Conseil et cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à notre prochaine réunion du Conseil Communautaire CoPLER :

**Jeudi 29 janvier 2026 à 20h - A la CoPLER  
Espace Montaigne**

**A L'ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal du 11 Décembre 2025

**Pôle Aménagement**

2. Roannaise de l'Eau - Approbation des nouveaux statuts
3. PVD - Avenant n°2 - prolongation de la convention PVD et des ORT
4. PLUi – modification n°4 – modalités d'information et de consultation du public
5. PLUi – modification n°5 – modalités d'information et de consultation du public
6. Point d'information sur le projet des Monts d'Eole

**Pôle Ressources**

7. Budget Principal et annexes autorisation spéciale – quart investissements 2026
8. Résultats 2025 par budget
9. Débat d'orientation budgétaire
10. Fonds de concours pour le financement du terrain synthétique
11. Taxe sur l'exploitation des infrastructures de longues distances

**Pôle Vie Locale**

12. Approbation contrat locale de Santé
13. Avenant à la Délégation de Service Public pour l' ALSH Multisites Les tigrous

**Pôle Attractivité**

14. Instauration d'une protection fonctionnelle pour le Président

**Questions diverses**

**Calendrier des instances**

Je vous prie de croire, Madame et Messieurs les Membres du Conseil et cher(e) collègue, à l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,

Jean Paul CAPITAN



Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône



44, rue de la Tête Noire 42470 Saint Symphorien de Lay

Tél. : 04 77 62 77 62 Fax : 04 77 62 77 63

copler@copler.fr - www.copler.fr